



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E61439

VALABLE JUSQU'AU 25/09/2025

ÉDITÉ LE

28/07/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/09/2014

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 24/10/2014
115 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LIMOGES LIMOGES

Siret : 805 324 803 00024

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 31870239 02

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247000/001466096

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247000/001466096

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : ENTREPRISE-MOREAU

23 RUE ARISTIDE BRIAND
BP 1004
87050 LIMOGES CEDEX 2

Téléphone : 05 55 10 07 90

Portable : 06 86 28 09 28

Site Internet : www.moreauetcie.com

E-mail : moreau.et.cie.limoges@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

GRAVOUILLE BRUNO PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	26/09/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	26/09/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	03/07/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Ventilation mécanique	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.